

Monsieur Oussouf SIBY  
Conseiller Municipal  
Hôtel de Ville  
Place de l'hôtel de Ville BP 56  
93602 Aulnay-sous-Bois Cedex

Monsieur Stéphane TROUSSEL  
Président du Conseil Départemental  
Conseil Départemental Seine-Saint-Denis  
Hôtel du département  
Esplanade Jean Moulin  
93006 Bobigny Cedex

Aulnay-sous-Bois, le 5 février 2021

Objet : Demande de prise en charge du financement des permanences de psychologues dans les collèges à Aulnay-sous-Bois

Monsieur le Président, Cher Stéphane,

Nous tenions en premier lieu à vous remercier pour la distribution des 37 500 masques à tou.te.s les collégien.ne.s d'Aulnay-sous-Bois et pour les 1 398 chèques alimentaires attribués aux familles, un effort d'autant plus appréciable en cette période de crise sanitaire et sociale.

Nous souhaitons à présent attirer votre attention sur l'accompagnement psychologique des collégien.nes de notre ville.

De 2005 à 2009, l'État assurait le financement de postes de psychologues scolaires dans quatre collèges d'Aulnay-sous-Bois, pour suivre les élèves mais aussi soutenir et conseiller les enseignant.e.s.

Ainsi une fois par semaine, un.e psychologue de l'hôpital Robert Ballanger assurait une permanence d'accueil et d'écoute individualisée des collégien.ne.s de Christine de Pisan, Pablo Néruda, Claude Debussy et Victor Hugo.

Ce dispositif d'aide psychologique devait prendre fin en 2009 faute de financement.

Toutefois le Maire de l'époque Gérard Segura et Mokhtaria Kebli, Conseillère Municipale déléguée à la médiation scolaire et aux projets du second degré ont tenu à maintenir cet accompagnement psychologique, avec une prise en charge complète de la ville.

Cette décision s'est concrétisée par la signature d'une convention tripartite entre l'hôpital Robert Ballanger, les collèges concernés et la ville.

Après avoir échangé ces dernières semaines avec de nombreux parents d'élèves et équipes éducatives. Il nous a été indiqué que le Maire Bruno Beschizza et sa majorité ont décidé de mettre fin à ce dispositif en 2018, qui nous semble pourtant indispensable pour la réussite scolaire de tou.te.s les élèves.

A Aulnay-sous-Bois comme ailleurs, la crise provoquée par la COVID-19, qui dure depuis maintenant un an, engendre des difficultés sociales et familiales grandissantes aggravées parfois de violences intra-familiales. Elle a, de ce fait affecté la santé psychique et mentale des jeunes.

Les multiples changements d'organisation face à l'épidémie, les fermetures totales ou partielles des établissements ont malheureusement favorisé une surexposition aux écrans, du stress, des troubles anxieux et somatiques et pour un nombre inquiétant d'élèves, un décrochage scolaire.

L'arrêt du financement des permanences de psychologues est donc tout-à-fait regrettable.

Nous savons que le département agit dans de nombreux domaines et qu'il redouble d'efforts dans la crise sanitaire que nous traversons. Il est cependant urgent d'apporter des mesures complémentaires au regard des conséquences sociales sans précédent engendrées par la pandémie.

Par conséquent, serait-il possible que le département prenne en charge le financement de ces permanences qui permettraient en ces temps difficiles de venir en aide aux élèves en détresse et aux enseignant.e.s ?

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Oussouf SIBY,  
Conseiller municipal,  
Président du groupe des élu-e-s de gauche,  
écologistes et citoyens : Aulnay En Commun

Les élu-e-s AEC : Alain AMEDRO, Sarah KASSOURI, Fleury DRIEU